— Cela ne m'étonne pas de vous, dit-il.

— Et vous savez, conclut Lodots, ce digne magistrat riait comme il tombe de la neige en plein mois d'août.

« Au driot »

— Voulez-vous, reprend cet « as » du reportage, que je vous raconte comment il est utile, quand on fait notre métier, de savoir aller « au driot » si l'on veut damer le pion à tout le monde ?

— Allez-y, doyen, on vous écouterait pendant mille et une nuits.

— Merci pour moi. Eh bien ! voilà. On avait volé des pièces de tissu chez Wattel-Ferrier, au Jean-Ghistain.

Après le souper, je me baladais en ville comme chaque soir, le nez au l'air, comme le chien de chasse à la quête du gibier.

Dans la rue de la Gare, je rencontre M. Paul Wattel.

— Rien de neuf, M. Paul ?

J'avais à peine posé ma question que j'aperçois, traversant la Grand' Place, un fiacre dans lequel se trouvaient M. Chapé, commissaire de police du 4me arrondissement et deux agents.

Déveine ! Pas une voiture à l'horizon ! Rien qui me permette de suivre l'expédition policière.

Je ne fais ni une ni deux. Je cours à la poursuite du fiacre, sans me faire voir de ses occupants. Je saute sur l'arrière-train et me voilà, à mon âge, traversant la ville « au driot », à toute vitesse.

— Vous avez dû avoir du succès, Lodo ?

— On ne m'a guère vu. Il faisait déjà « brun ». Nous avions pris la direction du Cal-de-Four. Où allions-nous comme ça ? Je n'en savais rien. Arrivés rue de Flandre, devant l'estaminet « Au Comte de Flandre », la voiture s'arrête. Je saute à terre. Le commissaire entre dans le cabaret.

C'est là que logeait l'individu soupçonné du vol.

J'apprends par les agents que l'on a trouvé dans sa chambre les « piches » de tissu et que le voleur a fiché le camp.

Tout en causant, j'observais ce qui se passait à l'intérieur. Voyant que le commissaire prend l'escalier pour monter à la chambre du locataire envolé, j'entre dans le cabaret, je prends un air important et je dis à la cabaretière :

— Madame, veuillez me montrer votre livre de logement au sujet de cet individu.

La brave femme, intimidée, s'empresse d'obtempérer. Je prends note de l'état-civil du voleur, puis je sors.

Presque aussitôt, voilà M. Chapé qui descend, après avoir fait ses constatations. Je rentre alors dans l'estaminet et, tendant mon papier au commissaire, je lui dis, de l'air le plus pince-sans-rire et le plus détaché :

— Tenez, Monsieur le Commissaire, voilà l'état-civil de ce voleur.

Je crois que l'excellent M. Chapé me regarde encore.

(A suivre.)

L'application de la loi de redressement budgétaire

Paris, 28 décembre. — M. Marchandeau, ministre du Budget, prépare un système de mesures destinées à faciliter l'application de la loi de redressement budgétaire, votée par le Parlement avant la séparation des Chambres, système qu'il fera approuver par le Gouvernement au cours d'un prochain Conseil des ministres.

Tout d'abord, le ministre se préoccupe d'assurer le fonctionnement du contrôle fiscal. Il indiquera par voie de circulaire comment on devra concevoir le système de la carte d'identité instituée par la loi.

Il se préoccupe également de la nomination de la Commission qui, conformément aux dispositions du texte législatif, sera chargée d'élaborer dans un délai de six mois, un projet de réforme et de simplification du système fiscal, en vue d'en obtenir un meilleur rendement, et qui sera chargée, d'autre part, de proposer toutes mesures susceptibles de réduire et de limiter les dépenses publiques.

D'autre part, M. Marchandeau fixera les pouvoirs du Comité supérieur d'économies, prorogé par la loi de redressement financier. Ce Comité continuerait de siéger au Ministère des Finances.

Le ministre fixera les conditions dans lesquelles cet organisme devra procéder à la révision des indemnités.

Enfin, M. Marchandeau demandera à ses collègues de lui soumettre des propositions permettant de supprimer ou de limiter les cumuls d'emplois dans les divers services ministériels.

Après avoir centralisé ces propositions, le ministre préparera le décret qui réalisera, conformément à la loi, la réforme administrative.

Le rendement des impôts

Les recouvrements opérés pendant le mois de novembre dernier, au titre du budget national, se sont élevés à la somme globale de 3.346.402.500 francs. Dans ce total, les ressources exceptionnelles, les recettes d'ordre et produits divers entrent pour 70.527.600 francs, dont 1.542.000 francs pour la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre. Les recettes normales et permanentes ont donc atteint 3 milliards 275.874.900 francs.

Pour les cinq premiers mois de l'année 1933, les recouvrements ont atteint le total de 33.578.489.700 francs, soit une moins-value de 1.619.053.000 francs par rapport aux évaluations budgétaires et une moins-value de 367.688.900 francs par rapport aux recouvrements de la période correspondante de l'année 1932.

Le général Vuillemin a quitté Rabat pour Les-Alcazares

Rabat, 28 décembre. — Le général Vuillemin, qui était resté à Rabat pour les fêtes de Noël, a quitté cette ville ce matin à 7 heures, à destination de Les Alcazares.

Il a dû interrompre son voyage, à Tanger, en raison des mauvaises conditions atmosphériques. Le général reprendra le départ à destination d'Istres où il rejoindra son escadre demain 29 décembre.

— Le prince Michel de Roumanie est arrivé à Florence, où il séjournera pendant quelques jours, près de sa mère, la princesse Hélène.

Entre l'Angleterre et nous

Le textile et la suppression de la surtaxe de change

Nous avons reproduit hier jeudi la note publiée par le ministère français des Affaires étrangères, d'après laquelle le Gouvernement a décidé de supprimer, à partir du 1er janvier 1934, la surtaxe compensatrice de change de 15 % « ad valorem » perçue depuis deux ans sur les produits britanniques importés en France.

Lorsque la première nouvelle faisant prévoir cette mesure a été lancée il y a trois semaines, nous nous sommes préoccupé de savoir quelle répercussion elle pourrait avoir sur l'activité de nos places textiles de Roubaix-Tourcoing et s'il n'y avait pas à redouter, particulièrement à notre point de vue local, une augmentation des importations anglaises en France.

On se souvient peut-être que de bonnes assurances nous furent alors données sur ce point.

Rien cependant n'était encore fait et nous n'avons pas voulu entrer dans des considérations susceptibles, comme on nous l'avait déclaré, de gêner l'action des négociateurs.

Nous nous contentions de résumer l'esprit des vœux et des études récemment consacrés à la question : c'est que le contingentement pourrait jouer efficacement.

Aujourd'hui encore, nous n'ajouterons rien à ce qui a été dit alors, parce qu'il serait prématuré de le faire.

Mais nous pensons être, dès demain, en mesure d'apporter sur ce sujet quelques éclaircissements venant de source sûre.

Les négociations commerciales franco-britanniques s'ouvriraient à la fin de février

D'autre part, l'Agence Havas, nous transmet de Londres la dépêche suivante :

Londres, 28 décembre. — On considère ici que les négociations commerciales franco-britanniques s'ouvriront, à la fin de février, d'abord pour fixer le sort, dans le prochain accord, de la clause de la nation la plus favorisée, que les Anglais voudraient voir inclure expressément. On ne dissimule pas, à Londres, que l'adaptation de la clause au régime des contingentements, dont on admet la légitimité, nécessitera une étude en commun approfondie. Les détails d'application seraient ensuite réglés, à Paris, en harmonie avec les chiffres des contingentements négociés, au même moment, avec les autres pays importateurs.

Ce que dit la presse anglaise

Londres, 28 décembre. — L'abolition de la surtaxe française de 15 p. 100 et la réduction probable à 2 p. 100 de la taxe à l'importation, sont accueillies par la Presse britannique comme un résultat doublement encourageant. Tout d'abord, les organes gouvernementaux voient dans l'heureuse conclusion des pourparlers anglo-français, une nouvelle victoire pour la politique de négociations bilatérales systématiquement entreprise par le Board Of Trade depuis l'élévation générale des tarifs. « Rien ne saurait mieux prouver, écrit notamment le « Daily Telegraph », la valeur de l'arme que le protectionnisme a mise entre les mains de nos négociateurs. Les taxes abrogées avaient, l'une et l'autre, un caractère discriminatoire auquel notre droit évident comme notre intention déclarée était de riposter par des mesures de rétorsion. »

« L'histoire de ces négociations, déclare le « Times » en termes à peu près analogues, montre combien la protection de notre commerce extérieur contre une discrimination déloyale peut être efficacement assurée par un Gouvernement armé de tarifs protecteurs.

» Toutefois, selon l'ensemble des journaux la satisfaction accordée aux autorités britanniques serait sans valeur si elle n'ouvrait la voie à une refonte générale du système des échanges commerciaux entre les deux pays. Il est évident que l'heure de la revision a sonné, affirme à ce propos le « Financial Times ».

Le « Daily Telegraph » estime qu'il est temps d'élaborer un nouveau traité de commerce pour remplacer l'accord entièrement périmé et totalement dénué de valeur actuellement en vigueur, héritage d'une époque où l'Angleterre n'avait rien ou presque rien à offrir aux nations protégées par une muraille douanière.

C'est à Londres, d'après plusieurs journaux, que s'ouvriront les pourparlers relatifs à l'élaboration du traité.

Selon le « Daily Herald », les conversations auront une très vaste portée et engloberont jusqu'au problème de la stabilisation des devises.

Au contraire, selon le « Times », elles n'entreront même pas dans le détail des tarifs respectivement appliqués par les deux pays et ne porteront que sur les questions susceptibles de se prêter à des ajustements, telle que, par exemple, celles des contingentements.

Dans la Légion d'honneur

Ministère de l'Education nationale

Est promu au grade d'officier : M. Pierre de la Gorce, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques.

Ministère de l'Intérieur

Sont promus ou nommés : Au grade de commandeur : M. Marcel Bernard, ancien préfet de la Somme, directeur des Assurances sociales ; au grade d'officier : M. Emile Duboeq, maire-adjoint du 12e arrondissement de Paris.

Contingent de la police

Au grade d'officier : M. Helly, contrôleur général de la Sûreté générale.

L'accident de l'hydravion de Tunis

Les funérailles de la victime

Tunis, 28 décembre. — Les obsèques du quartier-maître Bocage, tué dans l'accident d'hydravion de Sidi-Ahmed, ont été célébrées, jeudi matin, à Ferryville, en présence du vice-amiral de Laborde, préfet maritime; d'un contrôleur, représentant le résident général; de toutes les autorités civiles et militaires.

Le corps sera transféré à Dunkerque.

LA CATASTROPHE DE LAGNY

L'ETAT DES BLESSES EN TRAITEMENT DANS LES HOPITAUX DE PARIS S'AMELIORE

L'état de santé des blessés de la catastrophe de Lagny restant en traitement dans les hôpitaux de Paris, notamment à Lariboisière et à Saint-Louis, s'est sensiblement amélioré. On ne signale aucun décès.

« NOUS AVONS TROUVÉ TOUS LES SIGNAUX OUVERTS », DÉCLARE LE CHAUFFEUR CHARPENTIER

Le chauffeur Charpentier, qui de même que le mécanicien Daubigny, a été libéré dans la nuit de mardi à mercredi, a fait les déclarations suivantes :

— Daubigny ne peut que s'en tenir comme moi-même aux faits certains que nous avons observés tous deux. Tout ce que je puis vous dire — il vous le dirait aussi. D'abord quels que soient les témoignages qu'on puisse nous opposer, un fait demeure certain : nous avons trouvé tous les signaux ouverts.

— N'avez-vous pu, dans le brouillard, apercevoir d'autre feux et les prendre pour les signaux ?

— Absolument impossible. Nous sommes formels. Il ne saurait s'agir d'une impression, mais de constatations rigoureuses. On sait ce que c'est qu'un signal ! D'autres ont pu les voir fermés à d'autres moments. C'est possible. Mais quand nous les avons franchis, ils étaient libres. D'ailleurs, notre bande enregistreuse sur laquelle n'est inscrit que le dernier signal, porte ce signal ouvert. On nous répond que le block-system est infaillible. Il l'est si peu que les cas d'erreurs manifestes ne se comptent plus.

LES CONDOLEANCES DU PRÉSIDENT DU REICH

Paris, 28 décembre. — Le Président de la République a reçu, en audience, l'ambassadeur d'Allemagne, qui venait lui apporter les condoléances du président du Reich, à l'occasion de la catastrophe de Lagny. M. Albert Lebrun, très touché de cette démarche, l'a prié de transmettre ses remerciements au maréchal Hindenburg.

Les FUNERAILLES DE M. SCHLEITER A VERDUN

Les funérailles de M. Schleiter, député-maire de Verdun, se sont déroulées jeudi matin et ont revêtu un caractère de grande solennité. Dans toute la ville, les drapeaux sont en berne ; les magasins ont fermé leurs portes. Dès 9 heures, le public n'est plus admis devant le catafalque.

Le cortège se forme près de la cour de l'hôtel de ville. Il comprend des délégations de toutes les sociétés, de toutes les écoles de la ville, de tous les services publics et de toutes les administrations civiles, militaires et religieuses.

Parmi les personnalités présentes, on remarque le maréchal Pétain, MM. Monnelle, vice-président de la Chambre des députés ; le commandant Brunelot, représentant le ministre de l'Air ; Collart, chambellan de la Cour, représentant S.A.R. la grande-duchesse de Luxembourg ; le conseiller Wehler, représentant le Gouvernement luxembourgeois ; le gouverneur de Verdun ; MM. Pagny, préfet de la Marne, ancien préfet de la Meuse ; les sénateurs et députés de la Meuse ; les membres du Conseil général, du Conseil d'arrondissement et les maires des communes de la région, etc.

LES FUNERAILLES DE M. HENRI ROLLIN

Saint-Dizier, 28 décembre. — Les obsèques de M. Henri Rollin, député-maire de Saint-Dizier, qui a trouvé la mort dans la catastrophe de Lagny, ont eu lieu, ce matin, au milieu d'une affluence considérable venue de tous les points du département de la Haute-Marne. Hier la population de Saint-Dizier a défilé devant le corps exposé à l'Hôtel de Ville.

A 11 heures, le cercueil porté par des sapeurs-pompiers est placé sur le corbillard, puis il est recouvert d'un drap violet sur lequel sont déposées les écharpes de député et de maire de M. Henri Rollin.

La sonnerie « Aux Champs » retentit. Les drapeaux et les bannières s'inclinent.

M. André Hesse, qui prend le premier la parole, retrace la carrière politique de M. Henri Rollin, jeune parlementaire, admirable de probité, digne de tous les espoirs.

M. Ancel, préfet de la Haute-Marne, rappelle la belle et rapide carrière du disparu.

« La France est un des piliers de la paix européenne » écrit lord Rothermere

Londres, 28 décembre. — Le « Daily Mail » publiera, demain, des déclarations faites par lord Rothermere, sur le danger qui menace la France d'une attaque aérienne et sur la nécessité qui s'impose à elle de conquérir la maîtrise de l'air, par ce fait, d'assurer la paix en Europe.

« Convaincu que la France est un des piliers de la paix européenne, écrit lord Rothermere, je voudrais la voir porter son admirable corps d'aviation à 20.000 avions comprenant les appareils de combat les plus rapides et les plus puissants appareils de bombardement. La prévoyance de l'Etat-major général français a déjà assuré, à la France, une situation prépondérante en matière d'aviation, parmi les puissances européennes. J'espère que cette situation sera maintenue et consolidée. »

Pour défendre sa mère un jeune ouvrier tue son frère

Epinal, 28 décembre. — Au Champ-du-Pin, près d'Epinal, un jeune ouvrier de vingt ans, Pierre Roy a, pour défendre sa mère, tiré un coup de revolver sur un de ses frères, Victor, âgé de vingt-trois ans, et l'a mortellement atteint.

Ivrogne et brutal, Victor Roy, victime de ce drame, rouait régulièrement de coups les membres de sa famille.

Le meurtrier, navré de son geste, a été incarcéré.

L'enquête ouverte ayant établi que c'est bien en voyant sa mère en danger que Pierre Roy a tiré sur son frère Victor, on peut s'attendre à la mise en liberté provisoire du meurtrier.

A Paris, M. Hymans s'occupe des relations économiques franco-belges

Paris, 28 décembre. — L'entretien que M. Laurent-Eynac, ministre du Commerce et de l'Industrie, a eu, cet après-midi, avec M. Hymans, ministre des Affaires étrangères de Belgique, en présence de M. de Gaiffier d'Hestroy, ambassadeur, a été le prélude de pourparlers économiques qui se sont engagés aussitôt après au département des accords commerciaux, entre les experts français et M. Suetens, attaché commercial à Paris, assisté d'un conseiller.

Les négociations ont porté sur l'application du régime des contingents pour 1934. Les échanges commerciaux franco-belges sont actuellement réglés par l'accord du 23 février 1928, modifié par l'avenant du 29 juillet dernier qui a permis la déconsolidation réciproque des droits avec préavis d'un mois et dont il n'a pas encore été fait usage.

Ajoutons que la balance commerciale franco-belge est actuellement sensiblement équilibrée, puisque, d'après les statistiques françaises, pour les onze premiers mois de 1933, la France, sans ses colonies, a importé 1.812 millions de marchandises belges et a exporté, en Belgique pour 1.969 millions, chiffre qui comprend, il est vrai, les réexportations par Anvers.

Le nouvel ambassadeur du Japon a remis hier matin ses lettres de créance

Paris, 28 décembre. — Le Président de la République a reçu ce matin, en présence de M. Paul-Boncour, ministre des Affaires étrangères, à 11 h. 30, en audience officielle, S. E. M. Sato, qui lui a remis les lettres par lesquelles

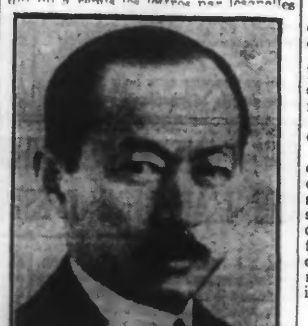

(Photo N.Y.T.)

M. NASTAKE SATO
Ambassadeur du Japon à Paris

S. M. l'Empereur du Japon l'accrédite en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire. Le nouvel ambassadeur a été reçu avec le cérémonial habituel.

Dans son allocution, S. E. M. Sato a notamment déclaré : « Je me sens infiniment heureux de me retrouver à Paris où j'ai conservé tant de précieuses amitiés et je tiens à assurer Votre Excellence que le but de ma mission sera de raffermir et de développer si possible davantage encore les bonnes relations qui existent heureusement entre nos deux pays et de contribuer de mon mieux à la consolidation de la paix universelle. »

Le Président de la République lui a répondu notamment ceci : « C'est avec une vive satisfaction que le Gouvernement de la République française vous voit revenir en qualité d'ambassadeur dans un pays où vous êtes tenu en si haute et si particulière estime. Personne, en effet, n'a perdu le souvenir de vos précédents séjours, ni oublié que chaque fois qu'il s'est agi de travailler en faveur de la paix et de donner plus de prix à la collaboration internationale, vous vous y êtes employé avec autant de talent que de persévérance.

» Je suis certain que vous contribuerez, dans l'avenir, comme vous l'aves toujours fait dans le passé, à rendre plus efficaces les efforts que nos deux pays poursuivent inlassablement pour assurer dans la paix le développement de la civilisation et pour renforcer les liens d'amitié qui unissent de longue tradition la France et le Japon. Je puis assurer votre Excellence qu'elle trouvera à cet effet le concours le plus empressé du Gouvernement de la République. »

AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA GUERRE

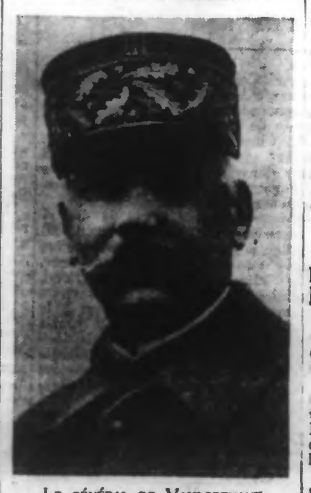

LE GÉNÉRAL DE VAULGRENANT
qui va entrer au Conseil supérieur de la guerre

Le navire de la mission Byrd se trouve-t-il en péril ?

New-York, 28 décembre. — Le navire « Jacob-Ruppert », qui transporte les membres de l'expédition antarctique de l'amiral Byrd, annonce que depuis hier matin, la tempête fait rage et que plusieurs fois au cours de la journée, le bateau a été mis en mauvaise posture.

Le brouillard persiste depuis quatre jours et des centaines d'icebergs rendent la navigation dangereuse. L'avion de l'expédition, qui est amarré sur le pont, menaçait constamment d'être enlevé par la mer.

Le message du navire ajoute que, pendant deux heures hier matin, le bateau est allé à la dérive à la suite du mauvais fonctionnement des chaudières.

A midi, le « Jacob-Ruppert » se trouvait par 66°18 de latitude sud et par 140°23 de longitude ouest, à environ 10 milles de la grande banquise. Depuis samedi, il n'a parcouru que 56 milles.

Un grand Produit Français

Ce n'est pas par engouement du nom et le prestige de l'origine que le Rhum St-James a conquis sa place éminente dans la thérapeutique moderne, mais par ses qualités spécifiques qui l'ont, de tout temps, imposé comme le premier des adjuvants contre la grippe, les refroidissements et les affections causées par le froid.

La grève générale de 24 heures dans les ports a échoué

Le mouvement de grève de vingt-quatre heures, déclenché jeudi par la Fédération nationale des ports et docks, n'est pas unanimement suivi.

A Bordeaux, 300 dockers seulement ont refusé le travail.

Le mouvement actuel constitue également une protestation contre le contingentement des importations de céréales et de charbons.

Aucun incident n'est à signaler.

Au Havre, l'ordre de grève de vingt-quatre heures n'a pas été suivi, le syndicat autonome s'y étant opposé.

D'autre part, une réunion au cercle Franklin, de chômeurs habituels du syndicat unitaire, s'est déroulée sans incident.

A La Rochelle, le travail également est normal.

A Saint-Nazaire, le travail a été complètement arrêté sur les quais. Les ouvriers du port, les dockers et les grutiers, au nombre d'environ 450, se sont réunis à la Bourse du travail et ont voté un ordre du jour de protestation. Une délégation a remis cet ordre du jour à la sous-préfecture. La manifestation s'est déroulée sans incident.

A Dunkerque

Une grève de 24 heures avant été décidée pour jeudi dans tous les ports par solidarité avec les dockers dunkerquois, ces derniers ont tenu à se livrer à une manifestation dans la rue.

La démonstration avait été autorisée à la condition que les femmes ne participent pas au cortège. Cette manifestation s'est déroulée sans incident. Un long cortège encadré de gardes mobiles s'est rendu de la Bourse du travail jusqu'au port. Pendant ce temps les femmes se rendaient au siège du groupement patronal de l'Union maritime et commerciale où une délégation a été reçue.

Au port, près de 1.500 ouvriers volontaires ont travaillé.

Un gagnant d'un million a perdu son billet

Alès, 28 décembre. — MM. Marcel Soulier, cimentier à Alès, et Boremi avaient acheté quatre billets de la 3me tranche de la Loterie nationale, dont l'un, le numéro 27.650, série Z, a gagné un million. M. Boremi, qui était en possession du fameux billet, ne le retrouva plus.

A la entretenu de sa mésaventure le procureur de la République.

Un accord franco-belge sur la question des contingentements

Paris, 28 décembre. — On envisage comme très prochaine dans les milieux officiels français, la signature d'un accord avec la Belgique, sur la question des contingentements, qui renouvellerait intégralement le contingent d'importation accordé actuellement par la France à la Belgique.

Un règlement similaire est également prévu avec la Tchécoslovaquie, au sujet duquel un accord de principe serait déjà réalisé, mais dont la signature n'interviendra probablement qu'après le 1er janvier.

La victime d'un crime commis il y a dix ans, est identifiée

Rouen, 28 décembre. — Le 11 juillet 1923, on découvrait, sur la plage du Tréport, le cadavre d'une inconnue d'une quarantaine d'années qui avait été tuée à coups de revolver. On ne put l'identifier.

Or, ces jours derniers, M. Artigues, commissaire de police du Tréport, recevait de la Sûreté générale des renseignements qui lui ont permis d'établir qu'il s'agissait d'une Polonaise, Mme Zarnska Ziffer, 44 ans.

Le Parquet de Dieppe a décidé d'ordonner une nouvelle enquête.

Un caporal est tué par le cercueil renfermant la dépouille de sa belle-mère

Metz, 28 décembre. — Une camionnette ramenait de Sarreguemines, le corps de Mme Catherine Schwab, qui devait être inhumée à Boulay.

A l'entrée de cette ville, le véhicule dérapa par suite du verglas, projetant sur la route le beau-fils de la défunte, M. Eugène Girardin, de même que le cercueil qui, retombant sur le jeune homme, lui défonça la poitrine.

Une heure plus tard, M. Girardin succombait à l'hôpital.

Le jeune homme était caporal aviateur au 21e régiment d'aviation à Metz, et se trouvait en permission.

Les fourrures et la douane

Un informateur intéressé a répandu dans toute la région certains bruits concernant l'entrée en France de fourrures introduites en fraude.

Ces bruits ont provoqué parmi les dames qui ont à passer la frontière, une telle émotion, que certaines hésitent à prendre leur fourrure pour aller en Belgique, dans la crainte d'avoir des difficultés avec la douane en rentrant.

Il ressort d'une enquête minutieuse à laquelle nous nous sommes livrés que ces bruits sont absolument faux, et que les bureaux de douane n'ont pas eu à enregistrer les nombreuses entrées frauduleuses dont il a été parlé.

Les dames n'ont à redouter de la part des préposés aux douanes aucune observation tant qu'elles ne passeront qu'avec leurs vêtements strictement personnels.

Il semble donc que la personne qui aurait dû acquitter une amende de plusieurs milliers de francs n'ait jamais existé que dans l'imagination de l'informateur intéressé.

LE DIMANCHE de ROUBAIX-TOURCOING

SOMMAIRE DU NUMERO DU DIMANCHE 31 DECEMBRE 1933

PAGE I. — *Bonne Année... — Les étrennes de l'oncle Ferdinand* (LUDOVIC DORNEL). — *L'homme qui fait l'âne* (ETIENNE GRIL).

PAGE II. — *Le vœu de Zabeth*, roman (PIERRE ALCIETTE).

PAGE III. — *L'effroyable catastrophe de Lagny.*

PAGE IV. — *Les sports.*

PAGE V. — *La Page de la Famille.*

PAGE VI. — *La jolie bêtise*, roman (TRILBY).

PAGE VII. — *La crèche à l'église du Sart. — L'inauguration de l'église Notre-Dame de Lourdes, à Roubaix. — Les étrennes de M. Manchon* (CAROLUS BRIO). — *Les Pasquilles du Broutteux* (JULES WATTEUW). — *M. Bladwick chez le marchand d'animaux* (JEBOUNE).

PAGE VIII. — *Le bol* (MAURICE DARGENT).

LE NUMERO: DIX PAGES VINGT CENTIMES

DANS L'ARMÉE

Le « Journal Officiel » publiera, ce matin, le tableau d'avancement (armée active), intéressant tous les corps et services.

Les souverains siamois invités à la Maison Blanche

Washington, 28 décembre. — Le président Roosevelt a invité le Roi et la Reine de Siam à séjourner à la Maison-Blanche pendant leur prochain voyage aux Etats-Unis, dont la date n'est pas encore fixée.

Le Roi de Siam s'était déjà rendu il y a deux ans aux Etats-Unis, où il fut opéré de la cataracte d'un œil. Il lui faut subir maintenant la même opération pour l'autre œil.

Des forçats se révoltent au Honduras

Tegucigalpa (Honduras), 28 décembre. — Les forçats du pénitencier de Santa Rosa se sont révoltés et se sont emparés des armes de l'arsenal de la prison. Durant toute la journée, ils ont opposé une résistance acharnée à la police et à la troupe.

On compte un grand nombre de tués et de blessés des deux côtés.

La Bolivie accepte la prolongation de l'armistice jusqu'au 14 janvier

La Bolivie a accepté la prolongation de l'armistice jusqu'au 14 janvier 1934, en accord avec les propositions de la Commission de la S. D. N.

La loi martiale à Cuba prendra fin le 3 janvier

Le Gouvernement annonce la fin de la loi martiale pour le 3 janvier. Les soldats retourneront dans les casernes et les prisonniers politiques seront remis en liberté, excepté ceux qui sont directement responsables d'avoir troublé l'ordre public.

Les parents des enfants brûlés vifs dans un incendie à Billy-Montigny seront poursuivis

Nous avons relaté qu'un baraquement avait été incendié à Billy-Montigny et que deux enfants avaient péri dans les flammes.

Le Parquet de Béthune vient de décider de poursuivre les parents pour homicide involontaire.

Les époux Crespin-Marien s'étaient absentés pendant la nuit et avaient laissé enfermés leurs deux enfants.

Les canaux d'Hazebrouck et de Merville sont empoisonnés et des milliers de kilos de poissons ont déjà péri

Tous les canaux de la région d'Hazebrouck et de Merville, notamment le canal de la Lys et la Bourre que connaissent tous les Roubaisiens et Tourquennois, sont actuellement empoisonnés par le déversement, croit-on, de déchets de distilleries.

Tous les poissons, dans ces canaux, ont péri. De la forêt de Nieppe à Merville, la Bourre est recouverte de ces cadavres, dont certains atteignent un poids remarquable. Près du pont Ghislain Bottaut, il y a quelques jours, une carpe de 50 livres.

Les sociétés de pêche de cette région vont prendre les mesures qui s'imposent.

— Un imprimeur de Pérignelles, Albert Robert, a étranglé sa femme. Le meurtrier s'est ensuite tiré trois coups de revolver sur son gérant, André Cassaret, qui a été grièvement blessé, et s'est tiré ensuite une balle dans la région du cœur. Son état est désespéré.

— A Metz, un ancien officier, Léon Deglin, 66 ans, marié depuis cette dernier, à une veuve de 37 ans, a tué celle-ci au cours d'une scène de jalousie dans un café qu'ils exploitaient et s'est suicidé ensuite.

— L'Académie française a décerné M. Louis Barthou pour remplir les fonctions de directeur, et M. François Maurice, celles de chancelier, pendant le premier trimestre de 1934. Ils remplaceront respectivement MM. Marcel Prévost et Joseph Bédier.

— Le trimoteur ministériel qui s'était trouvé immobilisé près de Barcelone, lors du retour d'Alger de M. Pierre Cot, est rentré de Barcelone au Bourget, piloté par le capitaine Bertrand.

Dernière Heure

Le Congrès des voyageurs de commerce

Paris, 28 décembre. — Aujourd'hui, le Congrès des voyageurs de commerce a continué ses travaux sous la présidence de M. Ribot, président de l'Union syndicale nationale. Au cours de la séance, M. Maximin, vice-président de la Fédération nationale, a souhaité l'union définitive de toute la corporation.

Après l'adoption du rapport financier, une pension a été votée à la veuve du président Chérifel. Puis il a été décidé de faire environ 92.000 fr. d'économie et de réserver la question de l'augmentation de la cotisation syndicale, jusqu'au rapport de la Commission exécutive.

M. Pierre de la Gorce de l'Académie française est mourant

Paris, 28 décembre. — M. Pierre de la Gorce, membre de l'Académie française, dont l'état de santé donnait, depuis plusieurs jours, de très sérieuses inquiétudes à son entourage, est entré dans le coma aux premiers heures de l'après-midi. Depuis hier matin, l'académicien, qui s'éteignait doucement, était soutenu à l'aide de piqûres d'huile camphrée. Mais les soins les plus énergiques s'avérèrent bientôt impuissants. Le grand âge de l'académicien — M. Pierre de la Gorce est entré dans sa 88e année — ne permettait plus d'espérer un rétablissement.

Un froid intense sévit au Canada

Ottawa, 28 décembre. — De même qu'aux Etats-Unis, un froid intense sévit au Canada, où des températures de — 37°2 ont été enregistrées dans différentes villes. Même, dans certaines régions septentrionales des provinces de la prairie et des territoires du nord-ouest, on a noté jusqu'à 51°5 au-dessous de zéro.

Deux aviatrices américaines tiennent l'air depuis plus de huit jours

Miami, 28 décembre. — Les aviatrices Helen Richey et Frances Marsalis ont battu le record mondial féminin de vol d'endurance avec ravitaillement en l'air. A 18 h. 08 elles volaient depuis 8 jours, 5 heures 5 minutes. Elles ont continué leur vol, bien qu'elles aient lancé des messages déclarant qu'elles étaient très fatiguées.

Dernières nouvelles sportives

TENNIS

LE TOURNOI DE NOEL

Résultats :

Simple Messieurs. — Quarts de finale : R. de Buselet bat Gentien, par 1-6, 7-5, 6-4, 3-6, 6-4 ; — C. Boussus bat Pierre Landry, par 4-6, 8-6, 6-4, 7-5 ; — J. Brugnon bat A. Merlin par 4-6, 2-6, 6-1, 6-3.

Simple Dames. — Quarts de finale : Mlle V. Orlandini (Italie) bat Mme Speranza (France), par 6-3, 1-3.

Double Messieurs. — Quarts de finale : J. Borotra et C. Boussus battent Zaferopoulo et R. Billendot, par 6-6, 6-0.

Double Mixte. — Quarts de finale : Mlle Fournier-Bolelli battant Mme Sperante-Thurnessen, par 4-6, 6-3, 6-2 ; — Mlle Rosenberg-J. Borotra battent Mlle Gerotnitchenko-Goldschmidt, par 6-4, 7-5 ; — Mrs Dawson-D. Jones (Angleterre-Amérique) bâtent Mlle Adamoff-A. Merlin, par 3-6, 6-2, 7-5.

HIPPISME

LA REUNION D'AUTEUIL EST ANNULÉE

En raison de l'état du terrain, la réunion qui devait avoir lieu à Auteuil le vendredi 29 décembre, est annulée.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 28 décembre.

Importations, 65.771 : Américain, hausse 5 ; Brésilien, hausse 5 ; Egyptien, hausse 6-23.

	New-York			Nouv.-orléans		New-Orléans	
Termes	Préc.	Jour				Préc.	Jour
Disp.	10.30	10.35	—.—	—.—	—.—	10.10	10.14
Janvier	10.11	10.14	—.—	—.—	—.—	10.06	10.13
Février	10.17	10.20	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—
Mars	10.24	10.26	—.—	—.—	—.—	10.21	10.23
Avril	10.32	10.34	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—
Mai	10.40	10.43	—.—	—.—	—.—	10.36	10.39
Juin	10.47	10.50	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—
Juillet	10.54	10.58	—.—	—.—	—.—	10.52	10.55
Août	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—
Sept.	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—
Octobre	10.73	10.75	—.—	—.—	—.—	10.68	10.72
Nov.	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—
Déc.	10.87	10.90	—.—	—.—	—.—	10.80	10.84

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000 ; aux ports du Golfe, 7.000 ; aux ports du Pacifique, 14.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 1.000 ; France et Continent, 3.000 ; Japon et Chine, nulles.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres : Sur Paris, 83.53 ; sur Bruxelles, 235.65 ; Esc. hors banque, 1 3/16, 1/4 ; Prêt à court terme, 0 1/2.

New-York : Sur Paris, 6.06 ; sur Londres, 5.07 7/8 ; Obl. transf., 5.0787 ; sur Bruxelles, 21.55.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 3.15. A terme : Sur janvier, 116 ; mars, 124 ; mai, 129 ; juillet, 134 ; septembre, 140 ; décembre, 145. — Ventes, 22.000 tonnes.

Revue du marché de New-York

New-York, 28 décembre. — Malgré l'instabilité des transactions et les fluctuations peu importantes des cours des grains et des meilleures premières, qui n'ont nullement contribué à l'amélioration de la tendance, celle-ci a été nettement orientée à la hausse et le ton a été généralement calme. Bien que la clôture ait été maintenue sur plus hauts niveaux de la journée, d'une manière générale, les cours ont été soit inchangés, soit en plus-value de 4 pts avec un chiffre d'affaires de 1.400.000 titres.

A l'ouverture, la tendance a été dérangée par les transactions calmes, durant la matinée. La tenue de la Bourse aux grains n'a nullement stimulé l'activité de celle des valeurs et des ventes importantes d'actions à diminuer les impôts à payer ont imprimé aux affaires une tendance irrégulière. Les cours se sont néanmoins progressivement relevés et des gains de fractions à trois points ont été notés sur la majeure partie de la cote.

Depuis l'après-midi, le marché est demeuré calme, mais un grand nombre de valeurs principales ont reculé de un à trois points. La fermeté des meilleures premières et des dérivés autres que les grains et les cotons a influencé favorablement le ton. Les gains en cent représentant d'après un cours des dernières transactions et la clôture a été raidi.

Consolidated Gas Of New-York a déclaré son dividende trimestriel régulier de 75 cents.

Une auto-rail va relier Paris au Havre en 2 heures 15

Rouen, 28 décembre. — Un auto-rail, qui atteint la vitesse de 180 kilomètres à l'heure, et qui vient de faire des essais sur la ligne Paris-Le Havre, sera mis en service sur cette ligne à partir du 1er janvier.

Il pourra emmener 80 voyageurs et couvrira le trajet en 2 h. 15.